



CC de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (Siren : 200023372)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Chamonix-Mont-Blanc
Arrondissement	Bonneville
Département	Haute-Savoie
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	14/12/2009
Date d'effet	01/01/2010

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Eric FOURNIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville de Chamonix
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	74400 CHAMONIX-MONT-BLANC
Téléphone	04 50 54 39 76
Fax	
Courriel	contact@cc-valleedechamonixmontblanc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	13 580
-----------------------------	--------

Densité moyenne 38,78

Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
74	Chamonix-Mont-Blanc (217400563)	9 034
74	Les Houches (217401439)	3 054
74	Servoz (217402668)	1 076
74	Vallorcine (217402908)	416

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 38

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- <i>construction, entretien et gestion du collecteur intercommunal Chamonix-Les Houches, de la conduite du refoulement des effluents Servoz-Les Houches comprenant un poste de refoulement. - contrôle des raccordements au réseau public de collecte - exploitation et investissements sur les réseaux de collecte et de transport des eaux usées - gestion du service de l'assainissement non collectif - construction, entretien et gestion des installation de traitement des eaux usées.</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>? adhésion aux structures intercommunales de gestion et de valorisation des rivières, cours d'eau, milieux aquatiques à qui elle confie la mise en ?uvre de tout dispositif tel que le SAGE, contrats de milieux, démarches, évaluations et plans d'actions à l'échelle du bassin versant (alinéa 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement) ? réalisation et gestion de l'ouvrage paravalanche de Taconnaz ? étude et information portant sur la connaissance des risques naturels ? sécurisation de l'accès au tunnel et col des Montets ? aménagement, entretien et balisage des sentiers de randonnée ? élaboration et animation du plan climat énergie territorial et soutien aux acteurs des secteurs environnementaux et énergétiques ? suivi des mesures de qualité de l'air ? création et animation d'une démarche de sensibilisation des populations au développement durable et bonnes pratiques environnementales ? participations aux structures de concertation et aux procédures d'animation et de gestion des milieux naturels sensibles ? prise en charge du réseau d'animateurs des espaces naturels et du centre de la nature montagnarde. ? les autres actions suivantes dans le domaine de l'agriculture : ? accompagnement à la valorisation et promotion de l'activité pastorale ? soutien aux mesures d'accompagnement de la gestion de la forêt et de la filière bois ? soutien à la modernisation des bâtiments d'exploitation et leur insertion dans l'environnement ? plan d'aménagement de la forêt</i>

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- aide en équipement des structures éducatives : ? enseignement du premier degré : mise à disposition de locaux et de matériels pour la médecine scolaire, prise en charge des frais de fonctionnement et d'équipement pour la psychologie scolaire.

- Action sociale

? mise en ?uvre d'actions d'intérêt communautaire dans les domaines du handicap, des services aux personnes dépendantes (EHPAD), de la précarité (réseau d'hébergements d'urgence et d'habitats adaptés), de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la prévention ? création et gestion d'EHPAD ou gestion immobilière d'EHPAD ? création, entretien et gestion d'une épicerie sociale ? soutien à la mise en ?uvre de la maison de santé pluridisciplinaire de Chamonix ? construction, gestion, aménagement des maisons et pôles de santé sur son territoire ? coordination de la politique enfance et jeunesse ? portage d'actions ponctuelles basées sur la demande des jeunes ? participation aux échanges et avis sur les décisions en matière de santé au travers d'équipements hospitaliers, de soins et de retraite du territoire ? avis sur la mise en place de structures d'accompagnement des projets sanitaires et hospitaliers du territoire ? accompagnement à l'équipement d'un réseau de liaison à destination des refuges du pays du Mont-Blanc en matière de sécurité ? subventions aux associations d'aide ou de soins à domicile.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire des politiques locales d'urbanisme et soutien aux activités commerciales

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

? création et gestion des équipements structurants et de service à l'échelle communautaire Équipements sportifs ? Chamonix: centre sportif Richard Bozon, du terrain de football, du tremplin de saut, skate park Bois du Bouchet, terrains multisports des Pèlerins, street hockey ? les Houches: terrains de football, boulodrome, tennis extérieurs ? Servoz : tennis extérieurs ? les stades de slalom ? sites d'activités nordiques et pistes de ski de fond. ? Kandahar Équipements culturels : ? bibliothèques, des écoles de musique et de danse, des musées, maison de la mémoire et du patrimoine de Chamonix. ? Soutien à l'évènement Cosmojazz

- Lycées et collèges

? lycées : mesure d'accompagnement en matière d'acquisitions foncières et de travaux facilitant l'accès et le stationnement, la création ou la réhabilitation des lycées du territoire

- Activités culturelles ou socioculturelles

? mise en réseaux des équipements existants sur le territoire ? labellisation et accompagnement des manifestations sportives et culturelles majeures ? création et gestion d'un « pass jeunes » pour les activités culturelles et sportives de loisirs ? subventions aux associations sportives et événements sportifs de dimension nationale et internationale ? création d'équipements et d'outils de valorisation et de promotion de la randonnée ? accompagnement et soutien au sport étude dans les domaines non pris en charge par les communes ? coordination des usages des équipements culturels du territoires ? soutien aux formations culturelles et artistiques à l'échelle du territoire

- Activités sportives

? mise en réseaux des équipements existants sur le territoire ? labellisation et accompagnement des manifestations sportives et culturelles majeures ? création et gestion d'un « pass jeunes » pour les activités culturelles et sportives de loisirs ? subventions aux associations sportives et événements sportifs de dimension nationale et internationale ? création d'équipements et d'outils de valorisation et de promotion de la randonnée ? accompagnement et soutien au sport étude dans les domaines non pris en charge par les communes ? coordination des usages des équipements culturels du territoires ? soutien aux formations culturelles et artistiques à l'échelle du territoire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

<i>Elaboration et révision du SCOT</i>
- Schéma de secteur
<i>Elaboration et révisions des schémas de secteur</i>
- Plans locaux d'urbanisme
<i>plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
<i>ZAC à vocation économique</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
- Plans de déplacement urbains
<i>Elaboration d'un schéma territoriale de la mobilité (plan global de déplacement).</i>
- Etudes et programmation
<i>? élaborer toute démarche de contractualisation avec les instances publiques européennes, nationales, régionales et départementales (ex CDRA) ? participation aux politiques contractuelles de développement territorial passées avec l'État, l'Europe, la Région et le Département ? élaboration et mise en ?uvre de politiques territoriales transfrontalières ? engagement et soutien de toute démarche de coopération transfrontalière voire transnationale dans les limites d'intervention des statuts</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
<i>Accueil, information, promotion du tourisme et commercialisation d'activités touristiques Outil d'observation et d'étude de l'activité économique et touristique Création et gestion d'outils d'information et de promotion à destination de la clientèle touristique</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Infrastructures
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
<i>? participation aux ouvrages ferroviaires ? contribution à la libre circulation sur le train</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
<i>Promotion de l'usage des TIC et de leur accessibilité au plus grand nombre Etude et participation au déploiement d'un réseau d'équipement pour le haut débit. ? mise en ?uvre d'une politique visant à une réception des chaînes de télévision locales et nationales sur l'ensemble du territoire - communication : ? création et gestion d'outils d'information à destination des populations permanentes et touristiques à l'échelle du territoire</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres
<i>Gestion des structures animalières : ? création et gestion d'une structure d'accueil des animaux en divagation ? création et gestion d'une structure de pension d'animaux en direction des populations locales et touristiques ? création et gestion d'une structure pour l'élimination des cadavres d'animaux à l'échelle du territoire</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

74	SM d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) (257401943)	SM ouvert	439 962
74	SM du SCOT Mont-Blanc-Arve-Giffre (200077824)	SM fermé	119 528
74	SI du traitement des ordures ménagères des vallées du Mont Blanc (257400663)	SM fermé	122 713

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)